

Sommet de la Francophonie à Kinshasa: chronique d'une rencontre controversée



Le président français
François Hollande. Photo:
Jean-Marc Ayrault (CC BY
2.0)

Kinshasa, la capitale de la **République démocratique du Congo (RDC)**, accueille du 12 au 14 octobre 2012 le **14^{ème} Sommet de la Francophonie**, qui réunit les chefs d'Etats et de gouvernements des 75 Etats membres de **l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF)** autour du thème : **« Francophonie, enjeux environnementaux et économiques face à la gouvernance mondiale »**.

Si cette rencontre est une grande opportunité pour la **RDC** – le plus grand pays francophone et le plus peuplé du globe – de présenter au monde l'état de son évolution politique, économique et sociale ; son organisation politique par un pouvoir contesté pose problème et suscite diverses interrogations.

L'on se rappelle que le 28 novembre 2011, les Congolais étaient appelés à élire leur président et la Commission électorale nationale et indépendante (CENI) qui avait annoncé la victoire du président sortant Joseph Kabila, 41 ans, vainqueur de ce scrutin avec 49,95 % face à l'opposant historique Etienne Tshisekedi, 79 ans, qui n'aurait obtenu que 32,33%.

Élections truquées

Après la proclamation des résultats définitifs par la Cour suprême de justice, des observateurs nationaux et internationaux, y compris la Mission d'observation électorale de l'**Union européenne** (MOE-UE), avaient déploré de nombreuses irrégularités lors du processus électoral et douté

de la légalité et de la transparence du scrutin présidentiel.

Suite à des fraudes massives constatées à travers le pays, plusieurs associations de Congolais à travers le monde avaient demandé au nouveau président français **François Hollande** de ne pas se rendre en **RDC** lors du **Sommet de la Francophonie** pour ne pas cautionner la mauvaise situation des droits de l'homme dans le pays ainsi que le régime de Joseph Kabila au pouvoir depuis 2001, en soulignant que les élections de 2011 avaient suscité de nombreuses critiques.

L'association Convergence pour l'Emergence du Congo (CEC) a même engagé une action en référé (procédure d'urgence) devant le tribunal de grande instance de Paris dans le but d'empêcher la tenue de ce **Sommet à Kinshasa**. Pour la CEC, il serait « immoral » que **le Sommet de l'OIF** se tienne à Kinshasa alors que Kabila « n'a pas tenu ses promesses » d'organiser des élections « transparentes et démocratiques ». Mais la CEC a été déboutée.

Les conditions de Hollande

Le 9 juillet 2012, dans un communiqué, **François Hollande** demandait aux « autorités de la **RDC** de démontrer leur réelle volonté de promouvoir la démocratie et l'État de droit », tout en parlant de la réforme de la CENI et de la Justice afin d'assurer la transparence des prochains scrutins et le jugement des « vrais coupables » dans l'assassinat de Floribert Chebeya, un éminent défenseur des droits de l'homme congolais dont le corps sans vie a été retrouvé le 1er juin 2010 dans la périphérie de Kinshasa alors qu'il avait rendez-vous la veille avec le chef de la police, le général John Numbi.

Avant de se décider à se rendre à Kinshasa, le président français avait posé deux conditions: la réforme de la CENI et celle de la Justice. Et pour s'assurer que ces deux conditions soient remplies avant sa venue en **RDC**, il dépêcha fin juillet sa ministre déléguée à la Francophonie, Yamina Benguigui. Une fois à Kinshasa, la ministre française déclara être venue sans à priori ni préjugé, et après avoir reçu plusieurs opposants au régime de Kabila, ainsi que des défenseurs des droits de l'homme, elle affirma que « très peu ne veulent pas que **le Sommet** ait lieu ». A l'arrivée mercredi 25 juillet à Kinshasa de la ministre française,

l'Union pour le progrès et le progrès social (UDPS), principal parti d'opposition dirigé par Etienne Tshisekedi, avait demandé, dans une pétition à l'ambassade de France la délocalisation du **Sommet** qui confirmerait, selon elle, une victoire électorale « usurpée ».

Changement de cap de Hollande

Un mois après la venue de son envoyée spéciale à Kinshasa, le lundi 27 août à Paris, **le président François Hollande** annonce, lors de son discours de politique étrangère inaugurant la traditionnelle conférence des ambassadeurs, qu'il participera au **Sommet de la Francophonie**.

« Je me rendrai dans quelques semaines au **Sommet de la Francophonie** à Kinshasa. J'y rencontrerai l'opposition politique, des membres de la société civile et des militants », a-t-il déclaré. En promettant de se rendre à Kinshasa, **François Hollande** a-t-il oublié ses conditions posées pour des avancées concrètes en matière de démocratie et de respect des droits de l'homme ? A cette question, C'est Yamina Benguigui qui répond : « les élections de 2011 y ont été contestées mais validées par la communauté internationale. On ne pouvait pas pratiquer la politique de la chaise vide ».

Le 9 octobre, lors du passage à Paris du Secrétaire général de l'**ONU**, Ban Ki-Moon, le président français a tenu une conférence de presse conjointe lors de laquelle il a tenu des propos durs envers le régime du président Kabila. « La situation dans ce pays est tout à fait inacceptable sur le plan des droits, de la démocratie, et de la reconnaissance de l'opposition », a fustigé le président français.

Kinshasa ne s'est pas fait prier pour répondre. « Nous sommes le pays le plus avancé dans les droits de l'opposition », a soutenu le porte-parole du gouvernement congolais, Lambert Mende, pour qui les propos de **François Hollande** ne correspondent « à aucune réalité ». Et de suggérer au **président français** de « compléter son information » pour rendre son bref séjour à Kinshasa « très utile ».

Le prochain déplacement de **François Hollande** au **Sommet** de Kinshasa est considéré par la rébellion qui sévit dans l'est de la **RDC** comme une « légitimation du pouvoir de Kabila ». Pour le coordinateur politique de la rébellion M23, Jean-Marie Runiga, « **François Hollande** viendra à

Kinshasa légitimer un pouvoir en difficulté. Un pouvoir illégitime, décrié par la majorité du peuple congolais qui risque même de se soulever pour barrer la route à la présence du **président français** sur son sol ».

Avis contrastés

Cet avis est aussi partagé par la majorité des Congolais vivant à l'extérieur des frontières nationales. « En décidant de fouler le sol congolais lors de ce **Sommet, François Hollande** a trahi nos attentes, il nous a déçu et je ne crois plus à ses promesses électorales » a déclaré, dépité et à la limite de la colère, Paul Ndombele, un Congolais vivant à Genève, en **Suisse**. Pour sa compatriote Armandine Luvuezo, mère au foyer vivant à Neuchâtel, « Que **Hollande** vienne ou pas à Kinshasa, il n'arrangera aucun problème, l'ennemi du Congolais c'est le Congolais lui-même ». Cependant, Alfred Mbila, un Congolais de 42 ans, est d'avis que la tenue à Kinshasa du **Sommet de la Francophonie** « permettra à la **RDC** de se présenter sous un beau jour ». C'est aussi l'avis de Sara Kabongo, une Chaux-de-fonnière d'origine congolaise, qui soutient que « les élections sont désormais derrière nous, regardons l'avenir pour reconstruire la patrie de nos ancêtres »

Samedi 6 octobre, les Congolais vivant en Suisse ont manifesté à Zurich pour dénoncer la tenue à Kinshasa du **Sommet de la Francophonie**.

Redorer le blason terni

Mais pour Kinshasa, ce **Sommet** aiderait à redorer le blason terni de la **RDC**. « Ce sera l'occasion d'attirer davantage l'attention des investisseurs congolais comme étrangers pour d'éventuels partenariats de type public-privé », confiait Augustin Matata Ponyo, premier ministre congolais, à notre consœur de **Jeune Afrique**. Évoquant la réforme de la Justice, souhaitée par **François Hollande**, Matata affirme en être conscient. « Des efforts doivent être consentis pour donner à la Justice de notre pays une image qui sécurise le citoyen aussi bien dans sa personne que dans ses biens, une image qui rassure les opérateurs économiques sur la sécurité de leurs investissements », conclut-il.

Un seul bémol, l'audience qui devait statuer sur la comparution ou non du général John Numbi dans le procès en appel des présumés assassins de

Floribert Chebeya a été renvoyée par la Haute cour militaire après **le Sommet de la Francophonie**. Une décision avant tout politique, selon les défenseurs des droits de l'homme et une manœuvre visant à faire passer **le Sommet** et que les regards ne soient plus braqués sur la **RDC**.

Il faudra aussi souligner l'absence annoncée du premier ministre Elio Di Rupo de **Belgique**, ancienne puissance coloniale, car les dates du Sommet (du 12 au 14 octobre) coïncident avec les élections municipales en Belgique. Premier francophone à diriger un gouvernement en Belgique depuis les années 1970, Elio Di Rupo sera représenté par son ministre des Affaires étrangères Didier Reynders et le chef de la Fédération Wallonie-Bruxelles Rudy Demotte, précisent les services de Di Rupo.

Assuré du double fait que **le Sommet** ne sera pas délocalisé comme en 1991, à la suite d'un massacre d'étudiants à Lubumbashi, capitale de la riche province minière du Katanga, et de la présence de **François Hollande**, Kinshasa a accéléré les travaux pour porter sa plus belle robe aujourd'hui.

Paul Kiese

Membre de la rédaction neuchâteloise de Voix d'Exils